

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

DEMANDE DE DISPENSE DU PRELEVEMENT FORFAITAIRE UNIQUE A TITRE D'ACOMPTE SUR LES REVENUS RACHETES EN 2022

N° de sociétaire :

N° de souscription :

Je soussigné(e) :

Né(e) le : à :

Adresse :

.....
.....

demande à être dispensé(e) du prélèvement forfaitaire unique prévu au « 2 du II de l'article 125 0-A » du Code Général des Impôts au titre des intérêts/plus-values rachetés au cours de l'année 2022.

J'atteste sur l'honneur que le revenu fiscal de référence de mon foyer fiscal figurant sur mon avis d'imposition établi au titre des revenus de l'année 2020 **est inférieur à :**

- 25 000 € (pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs)
- 50 000 € (pour les contribuables soumis à imposition commune)

La demande de dispense est applicable sur les revenus rachetés à compter de sa prise en compte par l'assureur et jusqu'au 31 décembre de l'année 2022 (Article 242 quater du CGI).

Cette demande de dispense s'applique à l'ensemble des contrats d'assurance vie détenus à MUTAVIE par l'adhérent.

Je reconnais être informé(e) qu'en vertu de l'article 1740-OB du Code Général des Impôts, la présentation d'une attestation sur l'honneur ne remplissant pas la condition prévue au troisième alinéa du « 1 du I de l'article 117 quater » et au dernier alinéa du « I de l'article 125 A » pour bénéficier d'une dispense des prélèvements prévus aux mêmes articles « I » entraîne l'application d'une amende égale à 10 % du montant de ces prélèvements ayant fait l'objet de la demande de dispense à tort.

Je reconnais que cette attestation est établie et signée sous mon entière responsabilité.

Fait à :

Le :

Signature du titulaire du contrat *et/ou signature(s) du ou des*
représentant(s) légal(aux) : parents, tuteur, mandataire... :

Pour information : une nouvelle demande de dispense devra être produite, le cas échéant, chaque année.

Les données recueillies feront l'objet de traitements par Mutavie, responsable de traitements, pour la passation, la gestion, l'exécution des contrats d'assurance ainsi qu'à des fins de prospection et gestion commerciales.

Elles pourront être transmises par Mutavie à ses partenaires et aux entités de son groupe aux mêmes fins.

Elles seront aussi traitées pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Vos données feront l'objet d'un traitement de lutte contre la fraude, ce qui peut conduire à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude.

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition, le cas échéant de portabilité et de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Le cas échéant, vous pouvez retirer votre consentement aux traitements des données ce qui aura pour effet de les faire cesser.

Nous vous informons que vous pouvez vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site www.biocetel.gouv.fr.

Vous pouvez exercer vos droits et adresser toute demande d'information concernant vos données personnelles en remplissant le formulaire accessible sur notre site www.mutavie.fr/portal/rpm/donnees-personnelles ou auprès de Mutavie, Correspondant DPO – 9 rue des Iris – CS 50000 – Bessines – 79088 Niort cedex 9.

Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr). Toutes les précisions sur la protection de vos données sont accessibles sur le site www.mutavie.fr/portal/rpm/donnees-personnelles.

DIS_1